

LE PETIT BILLANTIN

N°26 - décembre 2013





ÉDITORIAL DU MAIRE

« L'homme bon ne regarde pas les particularités physiques mais sait discerner ces qualités profondes qui rendent les gens humains, et donc frères. »

Martin Luther King

Sommaire

Bilieuscopie	3-6
Économie	7-9
Élections	10-11
Pays Voironnais	12-13
Environnement	14-15
Social	16
Libre expression	17
Culture	18-19
Associations	20-27
Infos pratiques	28
Calendrier des manifestations	28



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi: de 16 h 00 à 18 h 30
Jeudi: de 8 h 30 à 11 h 30
et de 16 h 00 à 18 h 30
Samedi: de 8 h 30 à 12 h 00
Permanences de M. le Maire
Sur rendez-vous
Téléphone : 04 76 06 62 41
Télécopie : 04 76 06 67 15
e-mail : mairie.bilieu@paysvoironnais.com
Site : www.mairie-bilieu.fr

Directeur de la publication :
Jacques Mercatello, Maire de Bilieu

Coordination : Christian Mazet,
C.E.C.I.L.E.S.

Tirage : 700 exemplaires
Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

Conception et réalisation :
Éditions Cheneval
1 Route d'Arpigny - 74 250 Fillinges
Tél. : 04 50 36 45 63
E-mail : editionscheneval@orange.fr
Site : editionscheneval.e-monsite.com

L'été est fini. Ces derniers mois auront été une période de travail pour les agents des services et les élus, occupés à préparer la rentrée.

Une rentrée scolaire avec des améliorations pour la gestion des services scolaires, avec l'utilisation de l'informatique permettant l'inscription et la facturation en garderie et en restauration scolaire grâce à l'internet. Sans oublier la poursuite du travail de préparation pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés à la prochaine rentrée de septembre 2014. Les concertations entre les élus des communes voisines, les enseignants et les parents délégués se poursuivent afin de présenter notre projet à la Direction de l'Éducation Nationale fin novembre 2013.

Une rentrée technique pour les agents d'entretien et les élus, déjà mis durement à contribution durant tout l'été en raison de la forte fréquentation des bords du lac de notre commune et des incivilités de toutes sortes. Une fréquentation accrue cette année en raison de la fermeture des abords du lac par une commune voisine, avec barbelés et vaches à cornes. Devrons-nous faire de même pour éviter le saccage de notre environnement ? Je ne le pense pas, des solutions existent. Nous devons travailler sur ces solutions afin de permettre aux billantins et aux véritables touristes, de profiter au mieux de nos magnifiques espaces en bordure du lac.

Les prochains mois seront aussi l'occasion de poursuivre les démarches engagées sur la création du centre-village. Lors de mon précédent éditorial, j'annonçais des contacts avec un bailleur social mais les exigences de ce dernier apparaissent bien trop importantes à supporter pour notre village. Un autre bailleur a été consulté sur lequel nous émettons beaucoup d'espoir pour atteindre notre objectif. Nous devons trouver un porteur de projet avant l'échéance du portage foncier programmée d'ici décembre 2014 pour ne pas perdre les avantages liés à la création de nouveaux logements sociaux. Je constate qu'avec la crise que nous supportons et la position de notre gouvernement en matière de logements en zone rurale, il est de plus en plus difficile de trouver des investisseurs capables de s'engager financièrement sur des projets comme le nôtre.

Les nombreux cambriolages que certains d'entre-vous ont pu connaître doivent nous inciter à davantage de vigilance et de prudence. Notre commune a été particulièrement touchée par ces actes délictueux depuis ce début d'année. Nous sommes dès à présent en contact avec les Services de la Gendarmerie pour trouver les solutions pour sécuriser au mieux notre village.

Enfin, nous aurons à préparer, le prochain recensement de la population qui se déroulera en janvier et février 2014. Je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile. Nous aurons également à préparer les prochaines élections municipales de mars 2014 avec un nouveau scrutin que nous vous présentons en détail, dans les pages suivantes.

Restons fiers de notre commune dont la qualité de vie est reconnue de tous.

Jacques Mercatello
Votre Maire



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser!

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple: pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.



- Si vous résidez dans l'une de ces communes, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr: vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet:
www.le-recensement-et-moi.fr

TRAVAUX CAMPING

Des travaux ont été effectués au camping n° 2, situé Mas et grand Rey. Ceux-ci consistaient à élaguer les arbres et les haies qui proliféraient anarchiquement. Les propriétaires des terrains voisins sont venus prêter mains fortes à nos agents communaux. Merci à tous.



RENTRÉE SCOLAIRE

Après deux mois de vacances passés à la vitesse de la lumière, voilà qu'il est déjà l'heure de reprendre le cartable. C'était le mardi 3 septembre. Comme tous les écoliers de France les petits billantins ont, ce jour-là, repris le chemin de l'école. Chaque année, les images se suivent et se ressemblent, comme pour rappeler qu'après tout, une école dans un village c'est la vie: préparatifs du

cartable, petit-déjeuner, départ pour l'école, pleures et rires dans la cour... Cette rentrée scolaire aura cependant les yeux fixés sur les premières réformes mises en place par le gouvernement. Pour Bilieu, il faudra attendre 2014 pour voir cette réforme s'appliquer.



INCIVILITÉS

Les petits villages ne sont pas à l'abri des actes d'incivilité. Au cours de l'été, Bilieu a été le théâtre de dégradations. Les massifs fleuris installés devant la mairie et destinés à l'embellissement de la commune ont été saccagés, la clôture du groupe scolaire détériorée, même régime pour le jardin pédagogique où les enfants se faisaient une joie de voir pousser les légumes. Ce n'est pas la première fois que de tels agissements sont enregistrés. Des actes pas véritablement graves, mais incontestablement imbéciles qui irritent les billantins et coûtent à la collectivité.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Le maire avertit qu'il engagera les mesures nécessaires pour ne pas laisser se perpétuer les incivilités sur la commune.



MATÉRIEL

La commune vient de s'équiper d'un tracteur tout neuf! Il était très attendu par les employés municipaux. Ce nouvel équipement remplace l'ancien qui commençait à donner des signes de faiblesse. À présent les agents pourront œuvrer sereinement sur les routes et chemins qui sillonnent la commune. La neige peut arriver.



LE CAMPING... AU PLUS PRÉ

Nous ne pouvons occulter et encore moins négliger les différents incidents qui ont émaillé la dernière saison.

Avant toute chose par délibération n° 2013/48 du 27 mai dernier le Conseil municipal s'est prononcé favorablement, suivant ainsi les recommandations de la Commission Tourisme sur la mise en place d'une carte destinée au camping intitulée CLAP (Carte de Libre Accès au Pré). Cette carte permettrait aux délégataires l'identification des habitants de Billeu autorisés à se rendre sur l'espace, au bord du lac, réservé aux seuls clients du camping et aux Billantins.

Un avenant à la délégation de service public autorisait la libre mise en place par les délégataires de la procédure pour la délivrance de cette carte.

Une carte qui autorise seulement la traversée du camping pour accéder au pré. Il ne faut pas perdre de vue que cette carte ne donne pas droit à la baignade, laquelle demeure interdite sur l'ensemble du territoire communal. Une interdiction sans cesse transgressée par le plus grand nombre et qui reste la préoccupation principale de la Commission Tourisme.

Même si cette mesure est loin d'être satisfaisante, elle s'inscrit dans la démarche qui est entreprise par les autorités pour tenter d'enrayer le nombre de victimes liées à la baignade, tant sur le littoral que sur les plans d'eau. Cette année nous avons tous été sensibles aux différents communiqués relatifs au chiffre important de ce type de drame avec 91 victimes dénombrées en France.

Au final, cette carte qui devait permettre tout simplement de filtrer les personnes autorisées à se rendre sur le pré a été de manière regrettable, plutôt mal perçue. Ce qui était envisagé comme une simple formalité a rapidement évolué jusqu'à prendre une certaine forme de tension et de blocage puisque certaines personnes n'ont pas eu la bienveillance de jouer le jeu. Certes les délégataires, en réponse, n'ont pas plus été capables d'y mettre les formes. Tout ceci est fort regrettable!

Heureusement, cela ne concerne qu'une minorité de personnes puisque plus de 250 cartes ont été délivrées. Néanmoins des solutions ont déjà été évoquées.

Nous pouvons nous réjouir de n'avoir pas eu à déplorer d'incident lié à la baignade, sur l'ensemble du territoire communal cette année.

Par ailleurs, la Mairie ne pouvant continuer à délivrer elle-même cette carte qui pourrait alors être considérée comme « une incitation à la baignade », aurait dû sitôt la décision prise, en informer les Billantins. Cela aurait permis de préparer les habitants qui fréquentent le pré du camping au nouveau dispositif afin qu'ils en acceptent le

principe. Nous en sommes sincèrement navrés et nous présentons nos excuses à celles et ceux qui auraient pu y être confrontés.

Fort de ce constat, nous avons pris les mesures nécessaires pour y remédier. Désormais les modalités liées à la qualité de l'accueil, relatives à cette démarche seront modifiées, de telle sorte que pour les Billantins, le résultat obtenu soit à la hauteur de l'objectif escompté.

Et enfin, l'absence de sanitaires mis à la disposition des Billantins sera, sans défaut, résolue pour la prochaine saison. La municipalité s'y engage, les Billantins ne seront plus confrontés à ce problème!

Nous avons toujours affirmé que cet espace, au bord du lac, est un site remarquable que nous devons maintenir et défendre. Nous pouvons donc saluer les efforts consentis par les clients du camping, par les Billantins, par les délégataires mais aussi par les services de la mairie pour le respect, la préservation et l'entretien de cet endroit.

Sur la communication nous avons d'un côté le CLAP nominatif, qui justifie le statut de Billantin et de l'autre un AVIS qui informe très simplement la clientèle du camping qu'une autorisation est accordée aux habitants de la commune pour traverser le camping pour accéder au pré. Cette communication bilatérale ne peut être interprétée que positivement et cette évolution qui tend à la sensibilisation « de l'autre » est un pari qui ne peut s'avérer que GAGNANT!

Le service technique de la mairie a su répondre immédiatement à une demande d'installation d'un rack destiné aux planches à voiles. Effectivement, depuis que le ponton est désormais géré par la SCI du lac et que les pendilles sont à la disposition pour les besoins saisonniers, ce pré est indiscutablement un pur plaisir. Il ne faut pas oublier d'ajouter que la mairie s'est mobilisée en début d'année pour défendre les intérêts du camping et permettre ainsi de conserver son classement « 3★★★ »!

Nous pouvons espérer que les efforts seront poursuivis, de part et d'autre, pour que cet espace, dénommé justement, « le pré » puisse encore et pour longtemps, être apprécié par tous les heureux bénéficiaires, tous publics confondus.

À ce propos, la Commission Tourisme a suggéré aux délégataires de réfléchir à « une petite animation » de début de saison afin de convier les Billantins sur le site et leur permettre ainsi de découvrir les derniers aménagements réalisés.

Mourad DAOUDI
Adjoint au Tourisme

LE MAIRE DE BILIEU CANDIDAT AU MARIAGE

Le samedi 31 août, un mariage inhabituel s'est déroulé à la Mairie: le premier magistrat de la commune, Jacques Mercatello, a pris pour épouse Geneviève Charrière. Le consentement des époux a été reçu par Patrick Lely, 1er adjoint en présence des témoins, d'élus, d'agents de la commune ainsi que des parents et amis. Pour le partage du bonheur, le jeune couple a voté oui à l'unanimité! Un oui franc et sincère. Voilà une élection qui ne nécessitera pas un second tour.

Le petit billantin présente ses félicitations et tous ses vœux de bonheur aux nouveaux époux.



BIENTÔT L'HIVER

Notre commune est située en zone de montagne, les chutes de neige sont imprévisibles et risquent, comme chaque année, de poser de nombreux problèmes.

Nous recommandons aux usagers de la route d'utiliser les équipements en conséquence pour leurs véhicules.

Les services techniques de la commune surveillent 24 heures sur 24 la météo afin d'anticiper les interventions. En cas de chutes importantes, la priorité de déneigement est donnée aux secteurs à risques. Aussi, il est fortement recommandé de ne pas laisser les véhicules en stationnement le long des voies publiques mais d'utiliser au maximum les parkings à disposition afin de ne pas gêner le passage du chasse-neige.



TRAVAUX

La toiture de l'ancienne école est en cours de rénovation. Le 4 novembre s'est tenue la réunion de fin de chantier comprenant le démontage des cloisons et des planchers afin de découvrir la grosse structure.

Cette opération a permis de constater l'état des poutres maîtresses, de les traiter et d'estimer plus finement le montant du prochain chantier prévu en 2014.



ROUTE

Un radar pédagogique a été mis en place pour que les usagers de la route puissent constater leur vitesse à l'entrée du village côté salle des fêtes. Prochainement, ce radar sera fixé sur un mât mobile et pourra être utilisé en différents lieux de la commune.



ÉCOLE

Le 4 novembre a eu lieu l'ouverture des plis (53 par courrier et 1 dématérialisé) pour l'adjudication des travaux de construction d'un bâtiment scolaire destiné à une 7^e classe. Le choix de l'entreprise se fera le 18 novembre. Les travaux devraient commencer fin décembre pour se terminer fin mars/début avril.

UNE SAISON AVEC DES HAUTS ET DES BAS AU CAMPING LE BORD DU LAC

Si le démarrage de la saison s'annonçait plutôt prometteur, avec un bon début d'activité au mois de mai, la tendance s'est malheureusement inversée par la suite : la météo catastrophique de juin, celle chaotique de juillet, ont largement déçu l'optimisme du printemps. Heureusement, le mois d'août, meilleur du côté ciel, a permis de tirer son épingle du jeu et d'oublier un peu ce difficile début de saison. Fabienne et Hervé Ségard, gérants du camping, admettent qu'au final, au regard de la situation générale, (la crise et son contexte économique tendu), la période estivale n'a pas été si mauvaise. Il faut souligner que le couple a fait tout ce qu'il fallait pour ça. Les

efforts réguliers portés sur la communication se sont montrés profitables, à cela s'ajoute le récent référencement ACSI, deux éléments qui sans aucun doute ont contribué au développement de la clientèle, et notamment la clientèle étrangère. Rappelons que le camping « Le bord du lac » est le seul à ce jour référencé ACSI (label de qualité) autour du lac.



NOUVEL ENVOL POUR LE ZINC

Le bar tabac « le Billantin » change de propriétaire. C'est désormais Éliane Martin qui vous accueille derrière le comptoir. Éliane Martin arrive du midi. De Gardanne exactement, une commune de 20 000 habitants située entre Aix en Provence et Marseille. C'est dans ce midi ensoleillé qu'elle séjourne une trentaine d'années. Elle y tenait un commerce d'auto-école. Mais au fil des années, cette profession a bien évolué. Les contraintes administratives de plus en plus lourdes, l'entretien des véhicules, à cela Éliane Martin dénonce un climat d'insécurité en augmentation constante, et spécialement des comportements d'incivilités auxquels elle était confrontée quotidiennement. Eh oui, le Gardanne d'aujourd'hui est loin du Gardanne serein et apaisant des tableaux peints par Paul Cézanne. Et puisque nous parlons peinture, Éliane Martin, aidée de ses deux fils, n'a pas hésité à prendre le pinceau pour entreprendre d'importants travaux de peinture et de rafraîchissement. C'est donc dans un établissement tout propre et sur un zinc fraîchement astiqué que la nouvelle propriétaire réalise son vieux rêve : Ouvrir un bar tabac.

« Depuis très longtemps je voulais ouvrir un bar tabac » confesse-t-elle. Voilà le rêve devenu réalité.

- Pourquoi à Billeu ?

- Je connaissais la Région car l'un de mes fils est installé non loin d'ici, à Virieu. J'ai été séduite par l'endroit. J'aime vraiment ce paysage. Je me suis donc mise en quête d'un commerce de bar tabac à acheter dans les parages, et me voici.

Éliane a d'ailleurs le projet de proposer dans un proche avenir, une petite restauration avec des plats spéciaux pour les enfants, la vente de jeux de grattages et loto, un point presse. Elle projette également l'installation d'un écran géant pour suivre les grands événements tels l'ouverture des jeux olympiques ou la diffusion des matchs de foot de la prochaine coupe du monde. Autre idée innovante et surprenante, celle d'aménager un espace « rien que pour vous Mesdames », un petit coin salon, confortable et convivial, réservé uniquement aux clientes venues là pour bouquiner tranquillement ou pour échanger des petits moments tout en savourant un chocolat entre amies.



Quand on sait que les cafés de pays jouent aujourd'hui un rôle clef en milieu rural, qu'ils sont le lieu où l'on se rencontre, où l'on parle, où l'on joue, où l'on lit le journal, enfin un lieu de distraction et de culture, ce caractère multifonctionnel a vraiment toute sa place et sa raison d'être à Billeu.

Le petit Billantin présente tous ses vœux de réussite à ce lieu qui, à n'en pas douter, sera plus qu'un simple bar.

PATRICIA CABARET : LA BONNE VOIX



Il y a du nouveau dans le secteur santé billantin. Désormais, il est possible de consulter un cabinet d'orthophonie proche de son domicile et c'est une bonne nouvelle pour la commune et ses habitants. Patricia Cabaret, Installée dans les locaux qu'elle partage avec Nathalie Rey, l'infirmière appréciée des billantins, vient ainsi compléter l'offre médicale à Bilieu

Patricia Cabaret n'est pas une nouvelle venue dans la profession. En effet, il y a une vingtaine d'années, elle créait son cabinet au cœur de Grenoble où elle exerce pour quelque temps encore avant de s'installer à temps complet sur la commune.

Petit Billantin : Pouvez-vous rappeler en quelques mots en quoi consiste le travail d'un orthophoniste ?

Patricia Cabaret : Les champs d'intervention sont variés et s'adressent à toutes les classes d'âges, des plus jeunes aux plus âgés. L'orthophonie, c'est la rééducation de la parole et du langage dans toutes sortes de pathologies. À commencer chez les bébés qui ont des troubles de l'alimentation, en suivant par les troubles de la parole et du langage et toutes les pathologies neurologiques rencontrées chez les enfants, jusqu'aux troubles les plus envahissants, l'autisme notamment. Puis les pathologies de l'adulte, voix, AVC, cancers ORL, maladies neurologiques...

Du petit enfant, qui ne parvient pas à construire son langage et sa parole, jusqu'à la personne âgée perturbée dans sa communication, tous ces troubles peuvent atteindre rapidement la vie sociale et la santé des patients.

Je pratique notamment la rééducation vocale, une méthode pas assurée par tous les orthophonistes. Une voix, c'est une identité et une voix peut s'abîmer.

P. B. : Comment fait-on le choix de venir s'installer à la campagne lorsque, comme vous, on est connue et reconnue dans une grande ville ?

P. C. : Ma démarche est guidée non pas par un phénomène de mode, mais par la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'un meilleur environnement.

P. B. : Pourquoi avez-vous choisi Bilieu ?

P. C. : Je ne connaissais pas spécialement cette commune, mais je l'apprécie pour son environnement, je le trouve exceptionnel. Cette région est accueillante, apaisante. C'est la campagne que j'aime.

P. B. : Ne craignez-vous pas de vous installer en zone rurale alors que les professionnels de santé ont plutôt tendance à les désert ?

P. C. : Le secteur de la santé subit effectivement un gros déficit en régions rurales. Il est dépourvu en soins orthophonistes. Je crois qu'il y a une véritable nécessité de densifier les déserts médicaux.

P. B. : Est-ce à dire que votre choix est aussi professionnel ?

P. C. : Oui aussi. Après tout, le choix de la médecine n'est-il pas une question de vocation ? Travailler là où on a besoin de nous

P. B. : Votre coup de cœur du métier ?

P. C. : Les relations, le contact, la rééducation vocale et l'enfant qui un jour dit : « Ouais, trop fastoche ! »

Patricia Cabaret reçoit les mardis, mercredis et jeudis, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

Contact : 04 76 93 52 73

MAISON DE L'EMPLOI

Découvrez la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

Vous avez exercé des activités salariées, non salariées ou bénévoles pendant une durée totale cumulée d'au moins trois ans. Vous avez ainsi acquis des compétences, des connaissances, une expérience. Grâce au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), vous pouvez prétendre à une reconnaissance de votre expérience et obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Durant la réunion d'information, des conseillers VAE vous présenteront le dispositif, les étapes et démarches, les certifications accessibles par la VAE ainsi que les financements.

Prochaine réunion : mardi 19 novembre à 18 h 00 dans les locaux du Pays Voironnais

Info Formation Salariés :

Le 3^e jeudi de chaque mois à 18 h 00, réunion d'information pour présenter les dispositifs de formation pour les salariés, les financements, les différentes démarches pour y accéder (Bilan de Compétences, DIF, CIF...) et répondre à l'ensemble de vos questions. Ce sera l'occasion de mieux connaître les différentes possibilités concrètes pour évoluer professionnellement : pourquoi, comment s'y prendre, à qui s'adresser...

La prochaine réunion se déroulera le jeudi 21 novembre 2013 à 18 h 00 et sera animée par le FONGECIF Isère

Réunions accessibles, SUR INSCRIPTION, à toute personne souhaitant obtenir des informations. À l'issue de ces réunions, vous pourrez prendre rendez-vous afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Pour plus de renseignements : 04 76 93 17 18

FABIENNE MARTIN : SERIAL COIFFEUSE

Fabienne Martin est une sympathique jeune femme. Elle réside depuis 14 ans à Biliou où elle est déjà bien connue dans le milieu associatif. Après avoir exercé la profession de secrétaire dans le secteur du développement photos à carrefour Voiron, elle décide de changer d'activité. S'épanouir dans sa profession est une aspiration forte pour beaucoup d'entre nous, mais pour Fabienne Martin c'est une nécessité. Elle exercera donc une activité dont elle rêvait déjà, toute petite, lorsqu'elle coiffait ses poupées Barbie, ses sœurs et ses amies. Elle sera coiffeuse. Un métier qui pour elle nécessite des aptitudes créatrices et relationnelles : tout ce qu'elle aime. C'est à trente ans, après des études acharnées, qu'elle réussit son CAP. En 2006 elle tente l'aventure et s'installe à son compte, dans un secteur qui aujourd'hui est en passe de devenir une véritable tendance : coiffeuse à domicile. Un luxe penserez-vous ? Pas du tout.

Les services à domicile sont en augmentation constante depuis ces dix dernières années. Le métier de coiffeuse à domicile illustre parfaitement cette évolution. De plus en plus de personnes âgées, ou dépendantes, ont recours aux services à domicile, mais pas seulement. Ce procédé est en passe de devenir une véritable tendance dans le secteur de la coiffure. Plus pratique, pas besoin de se déplacer, fini pour le client de perdre du temps

sur la route, d'attendre dans les salons, tarifs plus avantageux. Cette formule permet de tirer les prix 30 à 40 % moins élevés, ce qui en cette période de difficultés économiques reste très apprécié. Voilà de nombreux atouts séduisants non ?

« Et puis le contact direct avec la clientèle est différent. On entre chez les gens, dans leur intimité, avec le temps, on voit naître les enfants, on les voit grandir, on gagne la confiance des gens, des relations amicales se créent. »

Fabienne Martin dispose d'un matériel et de produits professionnels afin de garantir un service qui n'a rien à envier aux salons de coiffure traditionnels. Son périmètre d'activité est large, 25 km autour de Biliou. De toute évidence elle assure un service qui permet de simplifier la vie. Fabienne, c'est le salon de coiffure qui vient chez vous.



Contact : MARTIN Fabienne 06 89 81 87 15

Patrick Baudier
Horticulteur
Rte de Chimilin
38490 Les Abrets
04 76 32 20 96

Méthode PSYCHO-CORPORELLE
Soulager les douleurs physiques & souffrances psychiques
100 Av du Lac 38850 CHARAVINES
7 Rue MARCEAU 38000 GRENOBLE
Sur RDV 06 72 81 40 22
flolio.paquien@orange.fr
Florence ESCAICH-PAQUIEN
Somato-Psychopédagogue
www.somato-psychopedagogie.com

Arquillière Pascal
Charpente - Couverture - Zinguerie
Maison à ossature bois
Tél. : 06 15 75 56 20
Le Bourg - 38850 CHIRENS

06 66 15 96 18
Bertrand BARJON
09 53 76 50 36
TALLES ET SOINS DES ARBRES
KANOPEE 38850 Biliou
ELAGAGE-ABATTAGE
www.kanopee-elagage.fr
contact@kanopee-elagage.fr

LES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES



La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative aux élections locales est entrée en vigueur le 18 mai 2013.

Elle conduit à l'abaissement du seuil de scrutin de liste aux communes de 1 000 habitants et plus (avec obligation de parité), et modifie l'élection des conseillers communautaires.

La déclaration de candidature s'est généralisée et s'applique désormais dans toutes les communes.

Le seuil de 1 000 habitants: L'article R25-1 du Code électoral dispose que « Le chiffre de population auquel il convient de se référer en matière électorale est le dernier chiffre de population municipale authentifié avant l'élection ».

Aussi, le chiffre de la population à retenir pour l'application, ou pas, du scrutin de liste aux prochaines élections municipales, sera celui de la population municipale (sans tenir compte de la population comptée à part), en vigueur au 1^{er} janvier 2014. L'INSEE publiera ces données au cours du mois de décembre 2013.

Le nombre de conseillers municipaux reste fixé par l'article L.2121-2 du Code général des collectivités territoriales: 11 conseillers pour les communes de 100 à 499 habitants, 15 pour les communes de 500 à 1499 habitants, 23 pour les communes de 2500 à 3499 habitants... Le nombre d'adjoints reste quant à lui fixé à 30 % maximum de l'effectif de l'organe délibérant (arrondi l'entier inférieur), avec un minimum de 1 adjoint.

Les dispositions applicables aux communes de 1 000 habitants et plus (art. L263 à L267 du Code électoral)

1- Les candidatures

Nul ne peut être candidat dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (obligation de parité).

La déclaration de candidature, sous forme de liste complète, est déposée en préfecture ou sous-préfecture au plus tard: pour le 1^{er} tour de scrutin, le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin, à 18 heures; pour le second tour, le cas échéant, le mardi qui suit le premier tour, à 18 heures. Il en est délivré récépissé. Elle est faite collectivement pour chaque liste par la personne ayant la qualité de responsable de liste. Aussi, chaque candidat établit un mandat signé par lui, confiant au responsable de liste le soin de faire ou de faire faire, par une personne déléguée par lui, toutes déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de la liste, pour les premier et second tours. La liste déposée indiquera le titre de la liste pré-

sentée, et les noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession de chacun des candidats.

2 - Le scrutin

L'élection est dite proportionnelle avec prime majoritaire. Au 1^{er} tour de scrutin, la moitié du nombre des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un deuxième tour. La moitié du nombre des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a obtenu le plus de voix. Ensuite, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges (ni au premier, ni au second tour). Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10 % du total des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour comprendre des candidats ayant figurés au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au second tour et qu'elles aient obtenu au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés. Election des adjoints dans les communes de 1 000 habitants et plus Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1 (art. L. 2122-7-2 du CGCT). Mais l'alternance stricte d'un candidat de chaque sexe n'est pas prévue pour les listes de candidats aux fonctions d'adjoint. Par ailleurs, aucune disposition n'impose que le maire et son 1^{er} adjoint soient de sexe différent.

Les dispositions générales pour l'élection des délégués communautaires

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires figureront de manière distincte sur le même bulletin de vote que la liste des conseillers municipaux. La liste des candidats au conseil communautaire comporte un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, majoré de 1 si ce nombre est inférieur à 5 et de 2 au-delà. La liste est constituée alternativement de candidats de chaque sexe. Le premier quart de la liste des candidats au conseil communau-

taire reprendra « de la même manière et dans le même ordre » la tête de liste des candidats au conseil municipal. Les autres candidats seront issus des trois premiers cinquièmes de la liste des candidats au conseil municipal (dans le même ordre de présentation, mais sans forcément se suivre).

source : La lettre aux élus Isérois, Sept/Oct 2013

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET EUROPÉENNES 2014

Vote par procuration, mode d'emploi

Qui peut voter par procuration ?

Peuvent, sur leur demande, donner procuration de vote :

- ▣ les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- ▣ les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.
- ▣ les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Modalités

Pour recevoir procuration, le mandataire doit être inscrit sur la liste électorale de la même commune que le mandant. En outre, nul ne peut recevoir plus d'une procuration établie en France.

Les procurations peuvent être établies par un juge du tribunal d'instance et le greffier en chef de ce tribunal, ou par un officier de police judiciaire (autre que les maires et les adjoints) désigné à cet effet. Pour des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, des délégués désignés par les officiers de police judiciaire, agréés par les juges des tribunaux d'instance, se déplacent pour recueillir ces procurations.

Où se rendre ?

Pour Bilieu, les procurations seront délivrées aux endroits suivants :

- ▣ brigade de gendarmerie de Virieu sur Bourbre.
Tél. : 17 ou 04 74 88 20 17
- ▣ brigade de gendarmerie de Le Grand Lemps.
Tél. : 04 76 55 90 17
- ▣ tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu

Les dates des élections municipales en 2014

Le premier tour de scrutin aura lieu le dimanche 23 mars 2014 et le second tour de scrutin, le dimanche 30 mars 2014. Les horaires de scrutin seront fixés ultérieurement

LISTE ÉLECTORALE

Si vous ne figurez pas déjà sur une liste électorale communale, ou si vous êtes nouvel habitant à Bilieu, il vous appartient de vous rendre dès que possible et au plus tard le 31 décembre 2013 date limite, au secrétariat de mairie, pour demander cette inscription. Vous présenterez :

- ▣ Un document établissant votre identité et votre qualité de français (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- ▣ Un document prouvant votre attache avec la commune (quittance de loyer, de téléphone, d'électricité...)

Les ressortissants européens autres que les Français peuvent, sur leur demande et après avoir apporté la preuve de leur capacité à y figurer, être inscrits sur la liste électorale complémentaire établie soit en vue des élections européennes, soit en vue des élections municipales.

CARTES ÉLECTORALES

Conformément à une circulaire préfectorale de novembre 2012, aucune élection n'étant programmée en 2013, les électeurs français ou communautaires ayant demandé leur inscription sur une liste électorale en 2012 recevront leur carte d'électeur en 2014 en même temps que les électeurs inscrits en 2013.



COLLECTE DES DÉCHETS

En savoir plus :

Numéro vert : 0 800 508 892

www.paysvoironnais.com

Collecte des déchets ménagers :

Du changement pour les fêtes de fin d'année !

Les agents de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'an. Aussi, pour garantir le maintien et la qualité du service, un rattrapage exceptionnel est organisé. Il concerne tous les bacs de collecte. Cette année, les jours de Noël et de l'an sont un mercredi. Ainsi, la collecte de la poubelle ordinaire et du bac marron sera effectuée les jeudis 26 décembre et 2 janvier jusqu'à 13 h 00 sur l'ensemble de la commune. Pour éviter les oublis, pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir... Attention, les déchetteries et la Ressourcerie sont fermées tous les jours fériés.

Pour en savoir plus : 0 800 508 892 ou www.paysvoironnais.com

La Ressourcerie récupère vos objets en bon état sur les déchetteries...

Désormais, le 3^e samedi de chaque mois, le personnel de La Ressourcerie sera présent sur les déchetteries de Le Pin ou Montferrat pour récupérer tous vos objets en bon état, réutilisables ou réemployables (vaisselle, jouets, vélo, mobilier...) et ainsi leur donner une seconde vie.

La gestion de La Ressourcerie est assurée par deux associations d'insertion professionnelle du territoire spécialisées dans l'accompagnement à l'emploi : les Emplois Verts et Passiflore. Ainsi, le personnel est constitué d'encadrants et d'une quinzaine de personnes en insertion.

Les recettes du magasin permettent de financer l'activité et notamment les emplois permanents.

Avec la Ressourcerie, moins de déchets ! + de solidarité !

Rendez-vous sur la déchetterie de Le Pin de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 : le samedi 16 novembre 2013, et les samedis 18 janvier, 15 mars, et 17 mai 2014. Rendez-vous à la déchetterie de Montferrat de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 : les samedis 19 octobre et 21 décembre 2013, les samedis 15 février, 19 avril et 21 juin 2014.

Vous souhaitez réduire vos déchets de jardin et obtenir un amendement de qualité ?

Le Pays Voironnais met à votre disposition des composteurs individuels en bois d'un volume de 575 litres à 20 €. (Paiement par chèque ou espèce – présentation d'un justificatif de domicile obligatoire). Une plaquette explicative vous sera remise avec votre composteur. Ils sont à retirer au Site Écologique de La Buisse (RN 75 à La Buisse) - Du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 – Accueil du centre de compostage : 04 76 55 02 66.

Astuce + Des maîtres et guides composteurs peuvent vous aider ou vous conseiller pour vous aider à obtenir un bon compost à la maison. Pour en savoir plus : www.paysvoironnais.com rubrique prévention des déchets.

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS

Nouvelle tarification sur les 8 déchetteries

Depuis le 1^{er} octobre, le mode de facturation a changé pour les professionnels utilisant le service des déchetteries. En effet, la facturation n'est plus établie en fonction du volume apporté mais au nombre de passages. Ainsi, plus on optimise les dépôts en remplissant au mieux son véhicule, plus on économise. Pour connaître les tarifs : www.paysvoironnais.com

Rappel : L'accès est gratuit pour les particuliers du Pays Voironnais.

Le contrôle d'accès en test à la déchetterie de La Buisse a débuté ! Pensez à vous inscrire !

Depuis le 1^{er} octobre, le contrôle d'accès est opérationnel et près de 4 000 véhicules sont déjà inscrits. Pour bénéficier

de l'accès à la déchetterie de La Buisse, vous devez désormais vous inscrire au Centre Technique du Pays Voironnais (ZA du Roulet à Coublevie).

Renseignements : 0 800 508 892 ou www.paysvoironnais.com

Découvrez comment éviter le gaspillage alimentaire au cours d'un atelier cuisine

Les fruits qui s'abîment, le rôti de bœuf qui attend dans le frigo, et même les fanes de radis peuvent se transformer en plats exceptionnels. Ne jetez plus rien et, avec un peu d'imagination, donnez une seconde vie à vos restes...

Rendez-vous le lundi 9 décembre de 18 h 30 à 20 h 30 – MFR de Moirans (184 route des Béthanies) à MOIRANS – Atelier animé par l'AGEDEN **Inscription obligatoire au 0 800 508 892**

UN NOUVEAU POINT DE VENTE DES TITRES DE TRANSPORT

Depuis le 4 novembre, l'office de tourisme de Charavines situé 230 rue des bains est un nouveau point de vente des titres de transport Pays Voironnais.

Muni de votre carte OÙRA! vous pourrez désormais recharger votre titre de transport Pays Voironnais (carte 10 trajets, abonnements mensuels et annuels).

Le ticket unité à 1 € est en vente uniquement à bord des véhicules.

Ci-contre la liste des points de vente des titres de transport Pays Voironnais:

VILLE	POINT DE VENTE
VOIRON	Gare Routière de Voiron - 4, avenue des Frères Tardy
VOIRON	Agence Postale de la Brunetière - Place Salvador Allende
CHARAVINES	OFFICE DE TOURISME DU PAYS VOIRONNAIS - 230 Rue des bains
CHIRENS	TABAC PRESSE « Le Clermont » - Le Bourg
COUBLEVIE	Mairie - 11, Chemin de l'Orgeoise
COUBLEVIE	Service Transports Pays Voironnais - Espace Ecocité 740 Boulevard du Guillon
LA BUISSE	Agence postale - RN 75 - Immeuble la fontaine romaine
RIVES	Mairie - Place de la Libération
ST GEOIRE EN VALDAINE	Mairie - Le Bourg
TULLINS	Tabac presse Loto PMU « avant propos » - 108 Bd Michel Perret
VOREPPE	Mairie - 1 Place Charles de Gaulle



Garage du Vieux Moulin

Réparation - Vente
Véhicule neuf et occasion
Toutes marques

Tél. 04 76 32 53 46 - damien.chossinand@gmail.com
831, route du Vieux Moulin - 38850 Bilieu

Les Jardins du Banchet
Producteurs de légumes biologiques

Vente à la ferme
- vendredi 16h-19h (toute l'année)
- samedi 9h-12h (septembre à mars)

Marché bio de Tullins vendredi 15h-19h

38850 Bilieu
☎: 06 79 75 58 02
www.lesjardinsdubanchet.fr



GUERAUD-PINET
PAYSAGISTE-TERRASSEMENT-VRD

06 88 33 27 83

www.gueraud-pinet-paysagiste.fr

Pascal GUERAUD-PINET
38850 BILIEU

Tél/Fax 04 76 55 75 91

Mail : contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr





LE TICHODROME CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Nos missions :

- Soins à la faune sauvage en détresse (oiseaux et mammifères).
- Sensibilisation du public à la protection de la faune sauvage par le biais des oiseaux trouvés et des conseils téléphoniques.
- Participation au maintien de la biodiversité par la richesse des espèces soignées.
- Participation au suivi sanitaire des populations d'animaux sauvages (collaboration avec le LVD).
- Formations (stagiaires, bénévoles, éco-volontaires, services civiques...).

Bilan depuis l'ouverture (juillet 2011) :

- Plus de 1 650 animaux accueillis, dont environ 45 % relâchés, provenant de plus de 150 communes.
- Environ 80 espèces différentes/an, parfois rares ou menacées.
- Plus de 2000 personnes/an sensibilisées à la faune sauvage via les conseils téléphoniques.
- Plus de 5 000 visites/mois sur notre site internet.
- Plusieurs dizaines de personnes participent régulièrement aux activités de soins chaque année (stagiaires, bénévoles, éco-volontaires, services civiques).
- 3 salariés.
- Plus de 300 adhérents.

Fonctionnement

Ouvert 7 jours sur 7

365 jours par an



Nos équipements :

- Une bâtisse de 200 m² exploitables.
- 4 ha de terrain en milieux variés.
- Des volières de rééducation pour passereaux, petits et grands rapaces.
- Des structures de convalescence prévues pour les grands mammifères, oiseaux d'eau et très grands rapaces.

Coût du service

Gratuit pour les découvreurs des animaux.

Le coût de la convalescence pour le centre est en moyenne de 80 € par animal.



Le Tichodrome : Le Champrond, 38 450 Le Gua.

04 57 13 69 47 / 06 25 20 27 69

<http://le-tichodrome.fr/letichodrome38@gmail.com>

**Charpente, couverture, zinguerie,
maisons à ossature bois
Photovoltaïque, éco-projets...**

Brochier

Notre savoir faire au service de vos ambitions

1251, route du Vieux Moulin - 38 850 BILIEU
Tél. 04 76 55 67 76 - Fax : 04 76 55 60 55
f.salvi@charpentebrochier.fr



L'Épicerie du Village

25 Route de Foyard et Côtes — 38850 BILIEU
Tel / Fax 04 76 35 63 05

Alimentation générale / pain / gaz
Produits locaux et fermiers
Épicerie fine (Valette)
Vin des Caves La Suzienne

RELAIS POSTE
Française des jeux / Dauphiné Libéré

Ouverte le lundi,
Fermeture le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée

INFORMATION DE L'OBSERVATOIRE « AIR RHÔNE-ALPES » CONTRE LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

« Air Rhône-Alpes » qui « observe » la qualité de l'air dans la région met en ligne un spot de sensibilisation pour inciter à ne plus brûler ses déchets végétaux. Ces pratiques qui persistent sont néfastes pour la qualité de l'air.

Bien qu'interdit, le brûlage des végétaux reste une activité largement pratiquée qui « contribue à la dégradation de la qualité de l'air », selon « Air Rhône-Alpes ». Cette activité participe aux émissions de plusieurs polluants dont les particules fines et certains composés cancérigènes. La pollution engendrée par ces feux peut notamment avoir un fort impact sur la santé des personnes directement exposées.

En dehors de dérogations préfectorales exceptionnelles pour certains territoires, le brûlage de déchets végétaux est interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Des solutions alternatives existent comme par exemple le compostage, le broyage ou l'apport des végétaux en déchetterie.

Cette campagne vise à interpeller et responsabiliser le grand public sur le rôle de chacun dans la préservation de la qualité de l'air. D'autres thématiques, comme le chauffage individuel au bois, seront abordées. Ces films seront mis à disposition du public notamment sur le site internet d'« Air Rhône-Alpes ».

À visionner sur le lien :

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=Cxxuyq0y9xl

COLLECTE DE VÊTEMENTS : RECYCLER VOS VÊTEMENTS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

En juin 2010, la Société ATE recyclage et la commune de Biliou mettaient en place un partenariat de collecte de vêtements. À cet usage, un conteneur a été déposé sur le parking situé derrière le monument aux morts.

Depuis sa mise en place, la Société ATE signale avoir collecté 21 tonnes de textile, soit une moyenne de 600 kg par mois. Rappelons que ces collectes contribuent à la protection de l'environnement.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Avez-vous remarqué depuis quelques semaines l'apparition de gros cocons blancs sur les pins ?



Il s'agit de nids de chenilles processionnaires du pin, insecte ravageur des aiguilles de pins et cèdres qui se développe depuis plusieurs années en Isère parallèlement aux changements climatiques. Vivant en colonies, les chenilles construisent ces nids à l'automne pour y passer l'hiver à l'abri du froid. Au terme de leur développement, en mars ou avril, les chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession, pour aller s'enfouir dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.

Si l'impact sur les arbres est avant tout esthétique, il existe un risque réel pour les populations humaines : les poils de la chenille sont très allergènes pour l'Homme et les animaux domestiques. Les troubles entraînés peuvent être plus ou moins graves, allant des démangeaisons aux problèmes oculaires et accidents respiratoires. Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct), mais il existe dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et transportés dans l'air. Il ne faut toucher ni les chenilles, ni leurs cocons !

Prévenir plutôt que guérir

L'échenillage mis en œuvre par l'ONF (Office National des Forêts) consiste à enlever mécaniquement puis à incinérer les nids. L'opération doit être effectuée avant les processions, soit entre décembre et fin février. Cette technique acrobatique, pratiquée par des équipes spécialisées, cumule efficacité et préservation de l'environnement (pas d'impact sur d'autres espèces). Au regard des autres modes de lutte en cours, elle est particulièrement adaptée à l'intervention à proximité d'habitations et des lieux publics sensibles, en particulier écoles, parcs et jardins.

Quel que soit le type de « traitement », les chenilles sont éradiquées pour une année seulement, et les cocons peuvent réapparaître à l'automne suivant si la saison est propice à l'espèce. Le recul à long terme dépend de la pérennité des interventions de lutte à reconduire sur plusieurs années, et de l'étendue de la zone géographique traitée.

L'ONF s'engage à contacter individuellement les personnes qui se seront inscrites en mairie pour s'accorder sur le travail à réaliser ainsi que son prix et planifier ses actions.

Contacts :

Office National des Forêts

François MARTINON : 06 08 21 09 03

Mairie de Biliou : 04 76 06 62 41

FORMATIONS : INFORMATIQUE ANGLAIS - JARDINAGE

Chaque année le centre de formation de la Côte Saint André offre une série de stages courts pour des personnes débutantes ou non, désirant **maîtriser l'outil informatique familial** :

- Prise en main de l'ordinateur: utilisation de windows
- Stages bureautiques: traitement de texte, tableur.
- Stage internet: connexion, recherche avancée, récupération de données et d'images, utilisation de la messagerie, sécurité, achats sur internet...
- Traitement de l'image: de l'appareil photo à l'archivage en passant par la manipulation des images, la définition, l'impression...
- Maintenance facile: pour conserver toutes les capacités de son ordinateur.



Des cours d'anglais sont également proposés pour des personnes souhaitant avoir les bases nécessaires pour tenir une conversation (en vue d'un voyage à l'étranger par exemple) ou désirant se perfectionner.



Enfin, pour se détendre, **une formation sur le jardinage** sera mise en place dans laquelle les thèmes suivants, entre autres, seront abordés: jardinage théorique, étude du sol et de la lumière, rôle de l'eau, la fumure, les traitements...

Une réunion d'information sur les coûts de ces formations, les lieux et le déroulement de tous ces stages aura lieu le: mardi 19 novembre 2013 à 17 h 30 dans nos locaux.

Contact: CFPPA La Côte St André

57 avenue Charles de Gaulle B.P. 15- 38 261 la Côte St André CEDEX 01

Tél. : 04 74 20 44 66 - mail : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

Le Site de Voiron de l'École de la 2^e Chance situé 10 impasse Ruby à Voiron (ZA de Paviot) est ouvert toute l'année. Des **réunions d'information sont organisées tous les 1^{er} lundis du mois à 10 h 30** dans les locaux de l'école, prochaines réunions, 4 novembre et 2 décembre.

Vous pouvez contacter l'E2C Isère pour vous renseigner ou vous inscrire à l'information collective de votre choix.

La formation dure 6 à 8 mois en moyenne. Rappelons que **l'École accueille des jeunes adultes de 18 à 25 ans, déscolarisés, sans diplôme ni qualification leur permettant d'accéder à l'emploi, en recherche d'emploi.** La formation est en alternance en centre et en entreprise. L'objectif est l'insertion dans l'emploi, soit directement (contrat de travail) soit via une formation qualifiante (en alternance ou non).

Les jeunes de l'E2C ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle dès le 1^{er} jour et sont rémunérés à compter de la 6^e semaine.

Le Site de Voiron est accessible directement en transport en commun (ligne 1 des bus urbains, relié à la gare SNCF).

Il n'est pas trop tard pour se renseigner et pour s'inscrire à la prochaine réunion d'information !

Contact: E2C Isère – Site de Voiron

04 76 29 03 03 - info@e2c38.fr - www.e2c38.fr

(fiche d'inscription à l'information collective disponible)

**G.E.M. PEINTRE
PLAQUISTE**

Grzegorz Gydalon-Montal

Le Banchet
38850 BILIEU
Tél. 04 76 06 68 87
Port. 06 08 74 03 64

SIRET
484 171 376 00011

NETON & cie
Quincaillerie Professionnelle

Tél. : 04 76 05 02 47 - Fax : 04 76 05 57 38

E-mail : NETON@wanadoo.fr

www.neton.fr

Z.I. des Blanchisseries - rue Louis Néel
BP 274 - 38507 VOIRON cedx

COMMUNICATION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Quel avenir pour nos communes rurales ?

Le schéma de secteur du pays Voironnais est actuellement en révision.

Bien entendu, il doit se mettre en compatibilité avec le schéma de cohérence territorial, le SCOT de l'agglomération Grenoble.

Notre PLU lui-même se doit de respecter les préconisations de ces deux schémas d'aménagement qui lui sont supérieurs et de se mettre régulièrement en adéquation avec ceux-ci.

Tout cela peut paraître bien complexe ou bien lointain pour les citoyens, cependant derrière ces sigles : ce sont bien des choix très concrets que les décideurs s'appliquent à mettre en œuvre.

Les grandes options retenues nous impactent directement. Il s'agit notamment de freiner le mouvement de rurbanisation, c'est-à-dire, le mouvement qui conduit les populations urbaines à venir s'installer dans les communes rurales. Pour cela, les rédacteurs de ces grands schémas souhaitent, tout à la fois, rendre la ville plus « désirable » et également réduire les possibilités de construction dans les communes rurales. Sont visées, en particulier, les constructions individuelles en secteur diffus alors que les schémas préconisent la densification des centres bourgs. L'idée étant d'éviter, notamment, la raréfaction des terres agricoles, les atteintes à la biodiversité et la croissance du trafic automobile corollaire de l'éloignement des populations de leur lieu de travail et souvent de loisirs. Ces déplacements étant source de diverses nuisances.

Ces choix, aussi louables qu'ils puissent être au regard de la protection de l'environnement ne doivent pas conduire à vider nos communes des populations actives qui y résident actuellement.

Il s'agit également d'organiser l'activité économique. Sans être caricatural, on peut dire que le SCOT et le schéma de secteur favorisent plutôt l'installation des entreprises dans les villes centres que dans les villages ou petits bourgs.

Pour ce qui concerne notre bassin de vie, le tour du lac, les schémas ont confirmé la vocation agricole et touristique. Néanmoins, sans dénier à ces deux secteurs d'activité leur importance, la vie économique de nos communes ne saurait être réduite à ces deux activités.

Si l'on souhaite éviter que nos collectivités soient exclusivement des villages d'ortoirs, il est essentiel de maintenir, voire développer des activités de proximité dans les domaines artisanaux, commercial et des services.

La mise en place du haut débit devrait aussi créer des conditions favorables à la présence d'entreprises ou de salariés en télétravail.

Ainsi, il est avéré que nos communautés néo-rurales ont besoin de trouver un nouvel équilibre en conservant une importante frange de population active, dont une partie croissante devrait travailler à proximité, tout en aménageant l'espace de façon plus judicieuse de façon à préserver l'environnement.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Les rythmes sont-ils à prendre, à suivre, à adapter ou... à casser ?

L'idée de départ : l'étalement de la semaine sur quatre jours et demi signifiera pour tous les enfants, dès 2014, des journées moins longues, moins fatigantes, une organisation de la semaine plus propice aux apprentissages, un accompagnement des élèves en difficultés plus efficace.

Vincent Peillon (Ministre de l'Éducation Nationale)

Le choix au niveau national : Les communes ont largement choisi le report à 2014

Ça y est ! Les 24 502 communes françaises ayant une école au moins ont rendu leur avis. « Une majorité écrasante de communes ont finalement préféré le report à 2014 », dit le SNUipp-FSU qui militait pour ce report, jugeant la réforme « bricolée » en l'état. Cette réforme pour le moins mal accueillie est déjà vivement critiquée, notamment du côté des élus et des parents d'élèves.

Le constat au niveau national : Les critiques se multiplient contre la réforme des rythmes scolaires ; les maires réclament une remise à plat du financement, l'opposition raille la « taxe Peillon », certains parents déplorent des cafouillages et la fatigue des enfants. Selon une enquête menée auprès de ses adhérents par la « Peep », (Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public), deux tiers des parents ne pensent pas que cette réforme permettra d'améliorer les résultats scolaires.

Les critiques : Les trois reproches majeurs faits aux nouveaux rythmes scolaires

- 1 - Des enfants plus fatigués qu'avant
- 2 - Une désorganisation et un problème de sécurité
- 3 - Une réforme coûteuse pour les collectivités locales

L'avis de l'expert : François Testu, Professeur émérite en Psychologie, Chronobiologiste.

Ce spécialiste nous offre un registre de « questions/réponses » adaptées. L'analyse est intéressante, à découvrir sur le net.

Au niveau local : Les communes du « tour du lac »

Depuis que cette réforme a été présentée, les élus, les enseignants, les parents, les collectivités, les associations et l'ensemble des acteurs concernés ont été associés à la réflexion. Tous se sont mobilisés pour apporter les réponses pertinentes, en veillant à garder en point de mire cette priorité, qui continue aujourd'hui de faire l'unanimité : « défendre les intérêts de l'enfant ! »

À Bilieu, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir renoncé à la mise en place de cette réforme pour la rentrée 2013. Les arguments avancés alors sont d'autant plus crédibles qu'ils sont repris aujourd'hui par la grande majorité des communes, qui ont accepté, elles, de s'inscrire dès cette année et qui sont aujourd'hui malheureusement confrontées à de réelles difficultés.

Patience ! En début d'année 2014, une réunion publique sera proposée et la population pourra alors s'inviter aux débats.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi de 15h45 à 18h00
 Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 Jeudi de 15h45 à 18h00 - Vendredi de 15h45 à 18h00
 Samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Ouverture le samedi après-midi :

À partir du mois de Novembre, la bibliothèque vous accueillera également le samedi après-midi.

Ces horaires sont notamment adaptés pour pouvoir accueillir les enfants des écoles et du collège hors temps scolaire. Des espaces de détente, de lecture et de travail sont à la disposition de tous.

Rappel : Les animations, la lecture et le visionnage de DVD sont ouverts à tous sans abonnement.

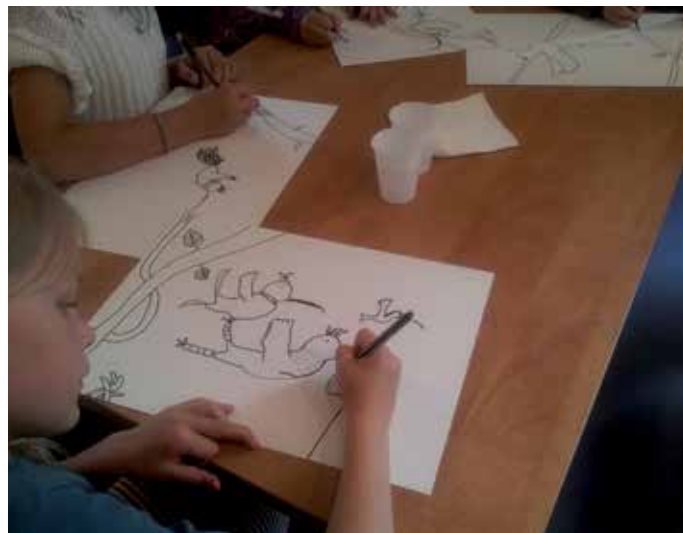
Pour pouvoir emprunter 6 livres, 4 magazines, 2 DVD, 1 livre audio (voir par ailleurs) et dès 2014 des livres numériques et des ressources pour apprendre les langues étrangères et l'informatique ; il faut un abonnement : 15 € par an pour les adultes et gratuit pour les enfants et étudiants.

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque, le catalogue, les nouveautés, les DVD et tous les livres sur : www.bibliotheque-municipale.chirens.fr

Retour sur le printemps 2013

Les Arts Urbains 2013

En 2 mois de manifestation, les Arts Urbains ont réuni plus de 4000 personnes autour de 50 moments (rencontres d'artistes en classe, démonstrations, ateliers, événements de rue, concerts de slam et de rap) et 25 artistes (dont ALEM champion de France 2013 de Beat-Box et ALEM et BMG champions 2013 par équipe). 600 personnes s'étaient aussi donné rendez-vous lors de la soirée de clôture dans la salle Maurice Rival.



Les Auteurs de mai 2013

Du 21 au 24 mai, la bibliothèque a accueilli sur les communes de son réseau (Chirens, Bilieu, Massieu, Velanne et Montferrat) 3 auteurs, illustrateurs : Judith Gueyfier (Paris), Lucile Placin (Biarritz) et Nicolas Duffaut (Lyon). Ils ont rencontré 14 classes ; et un atelier avec Judith Gueyfier et une œuvre en direct de Nicolas Duffaut ont aussi été organisés. En tout ce sont plus de 400 enfants qui ont profité des auteurs de mai.



Nouveauté : Les livres audio

Depuis le mois de juin, la bibliothèque vous propose un nouveau fonds de livres audio. Il se compose actuellement de 48 titres, de tout genre (policier, science-fiction, roman, roman du terroir...)

Qu'est-ce que le livre audio ?

Le livre audio est un livre dont on a enregistré la lecture. Ce type de livre peut satisfaire non seulement les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, mais également les actifs (pendant le temps des transports par exemple).

Modalités de prêt

La bibliothèque vous propose d'emprunter les livres lus par des acteurs, sur CD, au format MP3. Vous pouvez, avec une carte adulte, emprunter un livre audio à la fois pour une durée de trois semaines.



FESTIVAL « AU BILIEU DE NULLE PART » QUAND NULLE PART VOUS EMMÈNE AILLEURS



En parallèle à une scène musicale exceptionnelle, l'équipe du festival avait choisi, pour sa deuxième édition, d'embarquer le spectateur dans un univers imaginaire et burlesque. Une deuxième édition, très réussie, qui a su attirer plus de monde que l'an dernier. Retour sur les grands et petits moments du festival...

C'est dans un espace bondé que l'équipe au grand complet avait mis le paquet, ce jour-là, pour aménager les lieux. L'idée était de réserver au public un accueil des plus surprenants. Jugez plutôt. Après avoir traversé le sous-marin « Nautilus » imaginé par Jules Verne, (passage obligatoire pour accéder au site), le festivalier se retrouve plongé au cœur d'une soirée pleine d'originalité et de créativité. Projeté sur une sorte d'île mystérieuse, peuplée d'individus aux étranges costumes, le spectateur déambule parmi des créatures burlesques, masquées ou pas, dans un univers parsemé d'une multitude de bizarreries et de tableaux utopiques dignes des meilleures élucubrations du non-conformiste Salvador Dali.

Parmi cette palette d'animations, un stand pour petite et grosse faim, proposait une spécialité de circonstance : la tartiflette rebaptisée pour l'occasion, Tartifunk. À remarquer que tous les produits alimentaires proposés à la dégustation avaient été sélectionnés chez les producteurs et commerçants locaux. On pouvait également profiter du bar et danser, debout sur le zinc, en compagnie des barmans. Autant d'animations qui ont su ravir le public.

Si avec tout ça le spectacle ne suivait pas, on aurait pu être déçu ; mais là encore, la programmation 2013 avait fait fort et réserva de belles surprises en attirant des personnalités musicales aussi marquantes que l'excellent « Big Ukulélé Syndicate » de J. Funk des Lillois aux influences de James Brown et du très énergique The Buttshakers. En tout point, une programmation sans fausse note.

Le travail et le professionnalisme des techniciens assurant les régies méritent aussi d'être soulignés. Ce soir-là, ils nous ont confirmé que c'était un vrai métier. En effet, la qualité du son et de la lumière est un des facteurs incontournables pour la réussite d'un tel événement.

Il est évident qu'un tel festival ne pourrait exister sans l'aide des bénévoles qui ont participé à l'organisation en apportant leurs compétences leur soutien et leur amitié, ni sans le soutien des sponsors, du Conseil Général de l'Isère et des services techniques de la municipalité. Les organisateurs d'« Au Bilieu de Nulle Part » tiennent à partager avec eux le succès de cette édition.

À l'heure des comptes, Le Président, Stéphane RODOLPHE, se réjouit de voir ceux-ci s'équilibrer. Toutes les places ont été vendues. Mieux ! Face au succès environs 200 spectateurs se sont vus refuser l'entrée. Bravo à l'organisation qui n'a pas hésité à privilégier la sécurité à la recette.

On peut affirmer qu'une nouvelle place forte de la création musicale est née à Bilieu.



À présent, nulle part n'est pas loin du tout de chez nous...

COMITÉ DE JUMELAGE DE BILIEU

Le comité de jumelage a repris en octobre, comme il s'y était engagé les cours d'initiation à l'italien.

Deux groupes d'élèves ont été constitués cette année encore. Les plus grands encadrés par Maria Carmella CUTILLO, les plus jeunes élèves de CE2 par Michel MAGNIN ROBIN épaulé par Françoise LERDA, Nadine et Gérard CAMPIONE.

Les petits billantins semblent apprécier ces premiers cours où règnent une bonne motivation, de la bonne humeur et une nécessaire application. Les séances ont lieu pour les deux groupes une fois par semaine, les lundis après-midi après la classe dans deux salles différentes.



Les enseignants bénévoles, à l'expérience maintenant bien affirmée dispensent un enseignement qui associe les activités d'apprentissage aux activités ludiques où jeux, chants, scénettes s'enchaînent le mieux possible.

En fin d'été les membres du comité de jumelage espéraient la venue de leurs amis de GHIFFA (village sur les bords du lac majeur avec lequel Biliu est jumelé). Malheureusement, pour différentes raisons nos amis italiens à leur grand regret n'ont pu organiser ce déplacement. Nous sommes sûrs que ce n'est là que partie remise et qu'ils se réservent pour 2014, année du 10^e anniversaire de création du jumelage.



Autres dates à retenir :

Notre soirée italienne, avec repas dansant, fixée au samedi 16 novembre 2013 avec au programme la chorale italienne EFFIMERA de BOURGOIN JALLIEU, et le sympathique et talentueux chanteur vironnais Roger COLUSSI qui saura nous charmer avec des mélodies italiennes dont il a le secret.

Ne pas oublier également notre Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 6 février 2014.

Ce dernier trimestre de l'année est à l'évidence bien rempli. Les bénévoles du comité de jumelage savent qu'ils peuvent compter sur les billantins pour assurer le plein succès de ces manifestations. Ce sera pour eux un réel encouragement pour continuer à participer activement à la vie associative de notre village.

Contact : Gérard CAMPIONE g.campione@wanadoo.fr



MAÇONNERIE
Construction
Rénovation

BELMAIN
Thierry

Tel/Fax 04 76 55 08 35 Contact 06 61 86 83 51
38850 CHARAVINES



PLOMBERIE
Pose de cuisine
Travaux de rénovation
Vincent DI BISCEGLIE
Lotissement le rû du cras
38850 BILIEU

Fixe: 04 76 55 72 02
Mobile: 06 87 84 79 87
vincent.dibisceglie@yahoo.fr



MOUVEMENT ART & EXPRESSIVITÉ

Mouvement Art et Expressivité propose deux ateliers animés par Florence ESCAICH-PAQUIEN, formation Beaux-Arts, du mouvement Art-Thérapie et Somato-psychopédagogue.

L'atelier peinture et dessin accueille toute personne désireuse d'exprimer sa créativité, suivant la technique qui lui convient dans un cadre amical.

Recherche personnelle et travail en groupe.

Les techniques picturales utilisées: Huile - Pastel Aquarelle - Acryliques - Gouaches - Encre...

Pour Adultes et Adolescents:

Les mardis de 17 h 45 à 20 h 00 et les mercredis de 9 h 30 à 12 h 00 - Salle VERCORS - Mairie de BILIEU

Possibilité d'ouvrir un atelier les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00 à partir de l'Automne

Des ateliers à la journée seront proposés pendant les congés scolaires printemps et été. Thème peinture à l'œuf, pose de modèles, peindre sur le motif en extérieur...

L'atelier peinture a accueilli un grand nombre de visiteurs, lors de son exposition annuelle du 1^{er} mai.



La Gymnastique Sensorielle

Offre un moment de détente et de Bien-être: à l'écoute de notre mouvance interne, écoute du mouvement sensoriel dans tous ses paramètres tout en suivant la physiologie du geste. Elle consolide ou permet d'acquérir une bonne coordination gestuelle. La gymnastique sensorielle relance la vitalité, équilibre les forces physiques et psychiques.

Contribue à une meilleure qualité de présence à soi et aux autres. Sa pratique enrichit notre proprioception et le sens kinesthésique développant aussi notre attention notre perception et notre mémoire.

Séances de Gymnastique Sensorielle le mercredi soir de 19 h 00 à 20 h 00 et le Jeudi matin de 10 h 00 à 11 h 00 - 100 Avenue du Lac CHARAVINES ou Salle Belledonne Mairie de BILIEU

L'INSCRIPTION AUX ATELIERS est possible en cours d'année, la première séance est offerte.

Contact: Florence ESCAICH-PAQUIEN

Tél. : 04 76 06 63 07 - Mob : 06 72 81 40 22

e-mail : fliolio.paquien@orange.fr

CENTRE FUNERAIRE VERCHERIN
A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7

Organisation complète des obsèques dans toutes les communes de France
Transport de corps avant et après mise en bière
Monuments Funéraires - Caveaux - Gravures
Contrats obsèques - Démarches (domicile, maison de retraite, clinique, hopitaux)

Le Boyet - 38620 St Geoire en Valdaire - 04 76 07 59 88
www.pompesfunebresisere.com • pompesfunebresvercherin@orange.fr
Habilitation N° 20053805

ADC TAXIS
DU LAC BLEU & DE LA VALDAINE

Taxi BILLANTIN - Taxi CHARAVINOIS - Taxi VALDAINOIS

04 76 55 77 55

Tout transport

Philippe MARTINEZ
BP 7 - 38850 CHARAVINES
lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr
K92040 01 350 - Communes de stationnement: BILIEU - CHARAVINES - SAINT-GEOIRE-EN-VALDAIRE

DO RE MI FA SOL LAC fête cette année son 10^e anniversaire...

Olivia Martinez est à l'origine de la création de DO RE MI FA SOL LAC en juin 2003. Elle y a occupé durant ces 10 ans les fonctions de Présidente. Aujourd'hui, c'est une nouvelle Présidente, qui lui succède ainsi qu'un nouveau Bureau.

Composition du nouveau bureau :

Présidente: Sandrine Bouteillon (Bilieu)
Secrétaire: Isabelle Mugnier (Bilieu)
Co-secrétaire: France Morel (Montferrat)
Trésorière: Anja Schmidt (Montferrat)
Co-trésorière: Brigitte Ruby (Valencogne)

Mais, l'ambition de l'Association reste intacte: celle de permettre à tous d'accéder à la culture en milieu rural avec des enseignements musicaux de proximité.

Éveil musical, batterie, guitare, piano autant d'enseignements, que vous pouvez venir découvrir au sein de DO RE MI FA SOL LAC que vous soyez jeunes, adolescents ou adultes.

Plus de 300 élèves ont déjà découvert ou perfectionné l'apprentissage d'un instrument de musique au cours de ces 10 ans. Une vingtaine de professeurs se sont succédés, tous animés par leur professionnalisme, leur envie de transmettre leur passion de la musique et leur savoir-faire.

Jouer seul ou à plusieurs, savoir écouter, savoir partager, accepter les différences, autant de qualités véhiculées par la musique que nos jeunes musiciens en herbe pourront mettre en pratique plus tard.

La culture musicale, c'est le goût de l'effort comme dans le sport, c'est également un excellent exercice de concentration mais c'est surtout un lien intergénérationnel et interculturel, qui fait tomber la barrière des âges et des langues.

DO RE MI FA SOL LAC souhaite ainsi par ses manifestations aussi diverses que variées (de Tchaïkovski au Jazz en passant par des musiques actuelles) sensibiliser tous les publics à la musique.

Une école de la vie finalement...

À l'occasion de sa 10^e audition, DO RE MI FA SOL LAC, a eu le plaisir d'accueillir le samedi 15 juin 2013 Monsieur Jacques Mercatello, Maire de Bilieu, Monsieur Jean-Pierre BARBIER, Député de l'Isère ainsi que Monsieur Daniel Vitte, Conseiller Général du Canton de Virieu, fervents défenseurs de la culture en milieu rural. Grâce à leur soutien tant financier que moral, l'Association poursuit ainsi son rôle éducatif. Merci également aux Maires de Charavines, Montferrat, Le Pin et Paladru pour leur soutien depuis le lancement de DO RE MI FA SOL LAC.

Vous êtes intéressé(es) par cette activité culturelle, contactez-nous au 06 51 55 23 79 et n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer au maintien voire au développement de la culture en milieu rural.

Le Bureau de DO RE MI FA SOL LAC



LE SOU DES ÉCOLES

Après une frayeur en début d'année aux premières réunions, en voyant la non-mobilisation des parents, les membres (6) du Sou ont cru à la fin de cette belle association.

Mais, les parents ont l'air de ne pas vouloir perdre « le Sou des écoles de Bilieu » et se mobilisent pour pouvoir continuer les manifestations, afin que nos enfants puissent continuer à faire de belles et enrichissantes sorties avec l'école.

Voici donc les dates des prochaines manifestations, à vos agendas pour venir participer et/ou aider à ces moments de rencontre et de partage :

Attention pas de marché de Noël cette année

Soirée de NOËL le 13 décembre 2013

CARNAVAL le 22 mars 2014

PUCIER le 1^{er} mai 2014

KERMESSE le 28 juin 2014

Mathilde STOFFEL, présidente du Sou des écoles

FC BILIEU 1973

Tout d'abord quelques mots de remerciements aux dévoués dirigeants qui pour des raisons d'éloignement ou personnelles ont cessé leur activité au sein du club. Profitons de ces colonnes pour remercier la Famille Meijas, avec les parents, Antoine ancien Président, et Isabelle, tous deux chevilles ouvrières du club. Ils ont avec succès assuré le dernier repas dansant. Merci également à notre arbitre Jean-Michel Charton qui l'année prochaine prendra une année sabbatique. Nous espérons le retrouver très vite sur les terrains en tant qu'officiel. Un merci aussi à Manu le fils aîné, qui a souhaité être déchargé de la responsabilité du secrétariat tout en continuant à jouer. Merci au trésorier Fabien Mettereau qui désire prendre un peu de recul. Merci au coach qui a assuré le maintien en 1re Division. Il cesse ses fonctions d'entraîneur mais reste au club comme responsable des manifestations.

Bienvenue à Pascale Falque, notre nouvelle secrétaire générale. Elle assumera le remplacement de Manu. Bienvenue au nouveau trésorier Thibault Gueraud Pinet et son adjoint Jean-Christophe Bourg.

Deux nouveaux coachs : Philippe Di Natale pour l'équipe 1, nous fera profiter de ses nombreuses expériences passées. Il tentera de faire franchir au club un palier supplémentaire dans la hiérarchie du football Isérois.

L'équipe 2 elle, sera coachée par Vincent Diaz, ex-joueur de CFA aux Arméniens de Valence. Il sera assisté de Vava, actuellement en convalescence d'une importante blessure contractée lors de la rencontre face à La Murette la saison passée.

Bienvenue aux nouveaux joueurs: Thimotée Hugot, Abdelawid Zerzour, Jérémy Buttiglieri, Sébastien Perrin, Nono Hamitouche, Maxime Clot, Pierre-Yves Gallo, Yohan Herzi, Karim Gadamy. À tous nous souhaitons de bons résultats et une bonne adaptation à l'état d'esprit sportif du club

Cette saison le club, fort de ses 42 licenciés seniors et ses 12 vétérans, essaiera de maintenir son niveau actuel. L'équipe senior après 3 rencontres reste sur sa lancée et conserve la première place au classement de sa poule. L'équipe 2 se retrouve 3^e. Un regret cependant, le club manque de salle d'entraînement pour l'hiver. Cette absence de salle représente un handicap par rapport aux clubs pourvus de cet équipement.

Que cela ne nous empêche pas d'engranger les points avant la venue de l'hiver afin d'obtenir le meilleur classement possible à l'issue des matchs aller. Félicitations aux joueurs pour leur implication aux entraînements et leur sérieux.

À la demande de parents, nous avons lancé des entraînements pour les jeunes, sans prendre un seul joueur de L'ASCOL. Nous avons des U7 et U11. Nous les engagerons prochainement sur les plateaux. Nous acceptons encore les candidatures, alors n'hésitez pas à profiter de l'ambiance amicale et sportive du club. Les entraînements ont lieu chaque mercredi au stade du Grand Bois à BILIEU de 14 h 00 à 15 h 30, avec entraîneurs diplômés FFF. Les années de naissance concernées sont les suivantes: 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011.

Ce tour d'horizon ne serait complet sans signaler l'arrivée en « commission manifestations » de Cindy GUBIAN, ces manifestations sont indispensables au Club pour l'aider à financer ses activités. Le responsable de cette commission est: David Marlière.

Calendrier des manifestations à venir :

- Samedi 23 novembre 2013: concours de belote à la salle des fêtes de Billeu avec dégustation de Beaujolais nouveau et Tirage de la Tombola.
- Début décembre 2013: passage dans les maisons des joueurs du club venant proposer le traditionnel calendrier 2014.
- Dimanche 26 janvier 2014: matinée boudin à la chaudière
- Samedi 29 mars 2014: repas dansant salle des fêtes de Montferrat.
- Vendredi 30 mai 2014: tournoi vétérans.

Venez nombreux encourager vos équipes le dimanche après midi. Vous trouverez les dates de chaque rencontre affichées sur le panneau électronique de la Mairie.

Je ne saurai terminer sans remercier Monsieur le Maire et toute son équipe Municipale, ainsi que les employés communaux pour toute l'aide apportée au développement du foot dans notre commune.

Pour tout renseignement: 06 31 79 46 91.

Albert BROUTY

PAR LE YOGA, CULTIVONS NOTRE VITALITÉ ET NOTRE SÉRÉNITÉ

En quoi consiste le yoga ? Pourquoi le yoga ?

Dans notre pratique ou séance de yoga, le sentiment d'unité et de bien-être profond découlent de la qualité d'attention que nous voulons bien nous donner, que nous partons à notre corps, à notre respiration, à nos sensations...

Notre respiration...

Quand nous installons notre souffle à l'intérieur de tous nos gestes, nous pouvons nous sentir vivant; un sentiment de fluidité et d'harmonie s'écoule alors en nous.

Le simple fait de respirer est si naturel qu'il n'attire pratiquement jamais notre attention. Et pourtant, l'apprentissage et l'approfondissement de notre respiration peuvent contribuer à trouver une vitalité et une sérénité hors pair, influencer positivement les fonctions au niveau de notre organisme, mais aussi nos réactions émotionnelles et nos humeurs, ainsi que notre état d'esprit.

Notre corps...

L'activité sportive met l'accent sur la maîtrise de l'action et l'efficacité du geste, une étape de base importante. De façon complémentaire, le yoga insiste plutôt sur la recherche de sensations fines par l'action consciente que nous menons dans nos mouvements. Celle-ci permet d'avoir une meilleure perception de notre corps et d'intégrer une façon de bouger plutôt bienveillante, la réalisation de nos gestes qui soient à la fois précis et ajustés entre l'effort et la fluidité. Naîtra alors un sentiment de vraie relation à soi, à la vie.

Un clin d'œil sur notre stage d'été de juillet dernier...

Le thème de ce stage : « l'influence du yoga sur notre état mental et émotionnel ». Une quinzaine de personnes participaient à ce stage de quatre jours, accueillant des



personnes de Bilieu, mais aussi d'autres horizons; nous avons aussi eu le bonheur d'accueillir parmi les participants, Valérie, une personne handicapée moteur, se déplaçant en fauteuil roulant, qui pratique le yoga depuis de nombreuses années. Un stage qui proposait à la fois des séances et des réflexions sur la philosophie du yoga. Un stage où le rire, le partage et les émotions ont trouvé leur place dans la simplicité et la profondeur.

Un grand merci à Monsieur le Maire et aux responsables de l'école. Grâce à eux, nous avons pu bénéficier de la salle de motricité de l'école de Bilieu permettant l'accès aux fauteuils roulants, et ainsi, de permettre à Valérie qui le souhaitait tant, de participer à ce stage.

Les cours collectifs que nous animons à Bilieu

Lundi: séances hebdomadaires, de 18 h 45 à 20 h 00
Mardi: 2 séances par mois, de 9 h 00 à 11 h 00 (yoga détente)

Possibilités de suivre des séances de yoga en cours individuels personnalisés, sur rendez-vous.

Renseignements:

Sylvette et Christian Dollet 04 76 55 63 01
e-mail: dolletsvlchris@orange.fr
site: www.yoga-stages-sante.fr

**ALARME INTRUSION
ELECTRICITE**
Automatisme portail
Interphone / vidéophone
Détection fumée maison
Alarme incendie

Installation - Dépannage - Entretien

Tél : 04 76 55 73 28 - Portable : 06 07 56 63 50
e.mail : jtd38@wanadoo.fr

JTD

Joël TERPEND
313 Route René Impériali
38850 BILIEU



**ENTREPRISE
MOULIN-CHABANNE**

LA BATIE-DIVISIN FITILIEU
38490 LES ABRETS

RAMONAGE DEGOUDRONNAGE

Tél. 04 76 32 05 76 Port. 06 08 98 73 26

LE CLUB SOURIRE DE L'ÂGE D'OR

Le Club Sourire de l'Âge d'Or créé en 1980 a repris son activité après 3 années en sommeil.

Après constitution d'une nouvelle équipe, un bureau a été formé et les activités ont repris en 2011. À ce jour, nous comptons 51 adhérents. Les plus anciens ont 85 ans et les plus jeunes 59 ans. Il n'est pas nécessaire d'être en retraite pour faire partie du club et toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Au mois de septembre, nous avons appris le décès de notre adhérent Sylvain Del Medico.

Les activités :

► L'activité permanente est de se réunir toutes les 2 semaines le mardi de 14h00 à 17h00, dans la salle Pinéa. Les dates sont fixées en début de saison. Au cours de ces rendez-vous, sont pratiqués la belote, la coinche ou autres jeux de société comme le scrabble, loto, jeux de dames, etc...

► En mars, nous avons profité d'un excellent repas au restaurant, en juin nous avons effectué une sortie dans la Loire à Panissières et dernièrement nous sommes allés à Mercurol pour un déjeuner dansant à la Terrine. À chaque fois ce sont environ 40 personnes qui ont participé.

► En avril, un concours de belote interclub a permis de réunir les clubs voisins.

► Le 20 décembre à midi, un repas de fin d'année dans les salles de l'Espace La Sure clôturera les activités 2013.

Le club Sourire de l'Âge d'Or souhaite à tous une bonne fin d'année, un Joyeux Noël et a une pensée particulière pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de participer en ce moment pour raison de santé ou autre.

Le bureau se compose de :

Présidente d'honneur : Suzanne Jacquin
Président actif : Roland Charton
Vice-Président : Dominique Collet-Beillon
Trésorier : Jean-Paul Lacroix
Trésorière adjointe : Aline Serrano
Secrétaire : Michèle Broduriès
Secrétaire adjointe : Marie-Thérèse Commandeur

HAPPY DANCE



Nous sommes heureux d'accueillir nombre d'élèves billantins et des communes alentours pour une nouvelle saison (133 à ce jour).

Cette année nous proposons des cours de **Modern Jazz** (avec de l'éveil à partir de 4 ans), de **Dance** (pour les 11-12 ans qui maîtrisent déjà les bases du jazz), du **New Style** (mélange de danses de rue) pour les ados et les adultes débutants et avancés et de la **Zumba** (à partir de 15 ans).

Nous comptons donc pour cette nouvelle saison 3 professeurs : **Magalie Finck** (diplômée d'état en modern jazz), **JP Musso** (diplômé d'état enseignant le New Style) et **Sandrine Cucciollilio** pour la Zumba.

Des stages seront également proposés tout au long de l'année selon les suggestions des élèves et les propositions des professeurs. Ces stages sont ouverts à tous, il n'est pas nécessaire d'adhérer à l'association annuellement pour pouvoir y participer. Les thèmes seront annoncés sur notre site internet et sur les panneaux lumineux des communes du tour du Lac.

2014 sera pour Happy Dance une année charnière puisque l'association fêtera ses 10 ans en février!!!

D'ici là nous organiserons une soirée Zumba au profit de Ninon Soleil (le 29 novembre prochain) et vous pouvez d'ores et déjà noter la date de notre spectacle de fin d'année : le 14 juin 2014 (à la salle des Cèdres de Charavines).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.happydance-bilieu.com.

ADMR DU LAC BLEU

Depuis 1952, l'Association ADMR DU LAC BLEU vous accompagne en vous proposant une gamme complète de services à domicile :

- Pour tous les publics : ménage, repassage, entretien du linge et courses, gardes d'enfants à domicile en mode simple ou partagé, gardes ponctuelles.

- Pour les personnes en difficulté passagère ou de longue durée : aide au lever, à la toilette, aide aux repas, repas à domicile, aide au coucher. Surveillance et garde de nuit.

L'association a axé son action 2013 sur le recrutement de personnel d'intervention compétent et qualifié : sur les 25 salariés de l'association, 15 sont diplômés, les autres ont un niveau équivalent soit acquis par l'expérience soit par des formations spécifiques de professionnalisation.

L'activité 2013 devrait être proche de celle de 2012, c'est-à-dire aux alentours de 26 000 heures d'intervention.

Pour l'année 2014, l'association s'attachera, dans un contexte de réduction des prestations sociales, à conserver la qualité de ses prestations en assurant une gestion prudente et rigoureuse.



Contact : ADMR du Lac Bleu

890 rue principale 38 850 Charavines

Tél. : 04 76 55 71 82 - mail : admrulacbleu@orange.fr.

Accueil : lundi de 14 h 00 à 17 h 00

et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Président : Georges CHALANDRE.

Contact sur BILIEU : Renée LAMBERT - Tél. : 04 76 06 62 17



La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons pour projet dans les mois à venir la construction d'un local neuf qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.

Contact :

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous !
Merci à vous.

Le président,
Jean-Michel Bodron



Changement de lieu pour la traditionnelle fête de NINON SOLEIL

Ce n'est donc plus au stade de foot que cette année se déroulait la grande fête de Ninon Soleil, mais sur le terrain entourant l'espace Chartreuse. Un lieu beaucoup mieux adapté pour ce type de manifestation, également mieux apprécié par les organisateurs et les visiteurs.

Cet événement désormais incontournable de la vie associative de Bilieu, présentait ce 21 septembre dernier, de nombreuses animations sur le thème « en mode urbain ». Ce programme, riche en surprises et en qualité, a été très apprécié par les visiteurs venus très nombreux. Tout au long de cette journée se sont succédés musiciens, danseurs, clowns, animations pour enfants. L'après-midi a été ponctué par une démonstration très spectaculaire de mono cycle trial, offerte par une vedette du genre : Maxime Cabot, champion du monde dans cette discipline ; Excusez du peu !

Mais au-delà de la fête, l'association reste entièrement vouée à l'objectif qui est le sien : « venir en aide aux enfants gravement malades et à leur entourage ». C'est ce que rappelle la Présidente de l'association, Véronique Esquirol, soutenue par une formidable équipe de bénévoles tous fidèles et dévoués. Un bel exemple de solidarité et une belle façon d'agir pour que le soleil de Ninon ne décline pas.



La Présidente entourée des élus et des clowns de soleil rouge



INFOS PRATIQUES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 23 novembre	Concours de belote	Espace Chartreuse	Football Club
Vendredi 29 novembre	Soirée Zumba au profit de Ninon Soleil	Espace Chartreuse	Happy Dance
Samedi 30 novembre	Soirée mondée	Espace Chartreuse	Regards Billantins

Vendredi 13 décembre	Soirée de Noël	Espace Chartreuse	Sou des Ecoles
Samedi 14 décembre	Les Lumières de Ninon	Espace Grande Sure	Ninon Soleil

Dimanche 5 janvier	Après-midi Epiphanie	Espace Chartreuse	CCAS
Samedi 11 janvier	Vœux du Maire	Espace Chartreuse	
Dimanche 26 janvier	Matinée boudin	Espace Chartreuse	Football Club

Samedi 8 février	Soirée loto	Salle des Cèdres	Don du Sang
Dimanche 9 février	Matinée boudin	Espace Chartreuse	ACCA

Jeudi 6 mars	Collecte de sang	Espace Chartreuse	Don du Sang
Vendredi 14 mars	Concours de belote inter-clubs	Espace Chartreuse	Club Sourire de l'Age d'Or
Samedi 22 mars	Soirée Carnaval	Espace Chartreuse	Sou des Ecoles
Samedi 29 mars	Repas dansant	Salle des fêtes de Montferrat	Football Club

Date à définir	10 ^e anniversaire du Comité de Jumelage avec la venue des Italiens		
----------------	---	--	--

Jeudi 1er mai	Pucier	Espace Chartreuse	Sou des Ecoles
Vendredi 30 mai	Tournoi des vétérans	Stade du Grand Bois	Football Club

Samedi 14 juin	Spectacle de fin d'année	Salle des Cèdres	Happy Dance
Samedi 21 juin	Fête de la musique	Groupe scolaire Petit Prince	DoRéMiFaSolLa
Samedi 28 juin	Kermesse	Espace Chartreuse	Sou des Ecoles

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police	17
Pompiers.....	18
Appel d'urgence européen.....	112
Accueil sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11

LES PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique suivant : 04 76 91 10 99

PROCHAINES ÉLECTIONS

Élections municipales :

1^{er} tour de scrutin le 23 mars 2014

2^e tour de scrutin le 30 mars 2014

Élections européennes :

un seul scrutin le 25 mai 2014

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE FIN D'ANNÉE

Les usagers de Biliou, collectés habituellement le mercredi, devront présenter leurs bacs à la collecte les jeudis 26 décembre et 2 janvier jusqu'à 13h.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni(e) de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

La cérémonie des « Vœux du Maire » pour l'année 2014 se déroulera

**le samedi 11 janvier 2014 à 19 h 00
à l'Espace Chartreuse**

Vous êtes chaleureusement invités à assister à cette cérémonie qui s'achèvera autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Jacques Mercatello

